

RAPPORT ANNUEL 2021

Pour la deuxième année consécutive, les transports publics ont enregistré une faible demande de passagers et des pertes de plusieurs millions en raison de la pandémie de Corona. De nombreux navetteurs ont continué à travailler à domicile en 2021. Dans les villes, le boom des vélos électriques et des vélos a continué. Le trafic voyageurs international et le trafic longue distance ont davantage souffert de la baisse que le trafic régional et urbain. Les chiffres du premier trimestre 2022 laissent espérer un retour lent mais régulier des passagers. Outre Corona, le thème dominant, la CI TraP Suisse s'est penchée sur de nombreux autres sujets dans le but de faire progresser les transports publics en Suisse.

1. Points forts

Les objectifs climatiques du Conseil fédéral, qui ont donné une impulsion au développement des transports publics jusqu'en 2019, ont été quelque peu relégués au second plan en raison de la pandémie. Néanmoins, la Confédération continue de travailler à l'objectif de neutralité CO₂ d'ici 2050, y compris dans les transports. Les documents de base importants sont les règlements de l'Office fédéral du développement territorial "Plan sectoriel des transports - partie programme" et " Perspectives d'évolution du transport 2050", qui étaient adoptés par le Conseil fédéral vers la fin 2021. Les transports publics devraient certes continuer à croître - d'environ 30 pour cent d'ici 2050 - mais pas aussi fortement que prévu jusqu'à présent. Grâce à une meilleure coordination de l'urbanisation et des transports, la mobilité doit globalement croître moins vite que la population. Une politique des courtes distances, la tendance au télétravail ainsi qu'une promotion massive du vélo et du vélo électrique, surtout dans les agglomérations, doivent y contribuer. Pour les transports publics, les nouvelles lignes directrices de la planification des transports sont concrétisées dans les "Perspectives RAIL 2050". Celle-ci définit le cadre du prochain programme d'aménagement ferroviaire et doit être soumise à consultation au cours du premier semestre 2022.

Contrairement à l'année précédente, l'année ferroviaire 2021 n'a pas été marquée par de grandes mises en service. De petites extensions du réseau ont toutefois eu lieu, comme l'entrée à double voie du Zentralbahn en gare de Lucerne ou la double voie entre Landquart et Malans. L'intense activité de construction sur le réseau ferroviaire a été d'autant plus sensible en 2021. Les chantiers se succèdent. Les horaires de chantier avec des restrictions parfois massives pour les clients du rail sont à l'ordre du jour et risquent de devenir encore plus drastiques. Citons par exemple les liaisons au départ de Bâle, dont les horaires seront encore réduits jusqu'en 2028 en raison des chantiers à Liestal et dans le tunnel du Hauenstein. Plus graves encore sont les restrictions prévues en Suisse romande en raison des chantiers, qui ont connu une escalade politique au début de l'année 2022. La CI TraP et d'autres associations d'intérêts sont ici interpellées. A l'avenir, les travaux d'aménagement et de transformation doivent à nouveau être réalisés de manière plus conviviale et avec des horaires plus fiables - même si cela coûte plus cher. La politique des fermetures totales en nombre maximal doit être ramenée à un niveau supportable.

2. Activités 2021

2.1 Assemblée générale 2021

Après l'annulation en 2020 pour cause de corona, une assemblée générale a de nouveau pu être organisée en 2021. La section Suisse orientale a attiré plus de 50 membres dans le village d'Appenzell grâce à un programme riche et varié. Dans la partie statutaire, le programme était double : deux rapports annuels, deux comptes annuels et deux rapports de révision. De nouveaux membres ont été élus au comité directeur :

- Ueli Müller (Berne), successeur de Simon Bischof
- Martin Trippel (Genève), successeur de Pierre Hofmann
- Matthias Gfeller (Zurich), successeur de Peter Anderegg.

La table ronde sur la politique des transports qui a suivi était consacrée aux "perspectives dans les transports publics nationaux et internationaux pour Saint-Gall et la Suisse orientale". Que la section Suisse orientale soit ici encore une fois chaleureusement remerciée.

2.2 Conférence des président-e-s 2021

Le traditionnel échange avec l'UTP a eu lieu en novembre 2021 dans les locaux de l'UTP à Berne, dans le cadre habituel, suivi d'un repas nocturne en commun. Les thèmes suivants ont été abordés avec Ueli Stüchelberger et Bernhard Adamek, directeur et vice-directeur de l'UTP, ainsi qu'avec Hugo Eichhorn, directeur d'Alliance Swisspass :

- Covid - situation actuelle pour les TP
- Augmentation de la répartition modale des TP, au niveau national et international
- Contribution des TP à la réalisation des objectifs climatiques
- Revival des trains de nuit
- Les chantiers compliquent le trafic de loisirs
- Vitesse 30 et TP
- Nouveaux développements dans la politique tarifaire et la billetterie

2.3 Consultation sur le Mobility Pricing

Le comité a adopté une consultation sur la loi fédérale relative aux projets pilotes de "tarification de la mobilité". La CITraP salue le fait que le projet vise à obtenir davantage d'expériences sur la tarification de la mobilité grâce à des projets pilotes. La CITraP exige toutefois que les projets pilotes soient conçus de manière à ce qu'ils aient un effet de canalisation du trafic en faveur des transports publics au détriment du trafic individuel motorisé. En outre, la tarification de la mobilité ne doit pas conduire à un renchérissement des transports publics. En particulier, les titres de transport forfaitaires tels que l'AG ne doivent pas perdre leur attractivité en raison de la tarification de la mobilité.

2.4 Pétition pour le chargement des vélos

En collaboration avec l'ATE, Pro Velo et d'autres organisations de transport et de protection de l'environnement, la CITraP a lancé la pétition " Contre la réservation obligatoire – Pour une complémentarité train & vélo ". Avec 54'000 signataires, la pétition a connu un franc succès. La pétition demande aux CFF d'augmenter les capacités pour le transport de vélos, de poussettes, d'équipements sportifs et de bagages, par exemple par des compartiments multifonctionnels ou par l'utilisation de trains de délestage ou de chariots à bagages aux heures de pointe. La CITraP a notamment sensibilisé à la nécessité de trouver des solutions qui ne portent pas préjudice à la majorité des usagers du train qui ne se déplacent pas à vélo. La CITraP est également représentée au sein de la permanence vélo et lors des sommets vélo des CFF.

2.5 Votation sur la loi sur le CO₂

La CITraP s'est fortement engagée en faveur du projet de votation fédérale pour une loi sur le CO₂. Le comité a approuvé une contribution financière de 10'000 francs en faveur du comité Pro des organisations environnementales. Malheureusement, le projet de loi a été rejeté de justesse lors de la votation populaire du 13 juin 2021, avec 51,6% de non. Ainsi, des améliorations importantes pour atteindre les objectifs climatiques, qui renforceraient également les transports publics, s'éloignent à nouveau.

2.6 Personnes à mobilité réduite dans les TP

Sur la base de son expérience personnelle, la CITraP a constaté que les besoins des personnes à mobilité réduite ne sont pas suffisamment pris en compte dans les transports publics. L'Office fédéral des transports a reconnu ce déficit et nous a demandé de défendre ces intérêts. En accord avec Inclusion Handicap, l'association faîtière des organisations de personnes handicapées en Suisse, la CITraP va donc créer le groupe de travail "Personnes à mobilité réduite dans les transports publics", qui conseillera Inclusion Handicap - de manière analogue aux groupes de travail déjà existants, par exemple pour les personnes malvoyantes. Toutes les organisations que nous connaissons et qui sont compétentes dans ce domaine doivent être représentées dans ce groupe de travail.

3. Comité, présidence et secrétariat

Le comité CITraP Suisse comprend 12 personnes issues de sept des neuf sections. Au total, il s'est réuni quatre fois en 2021, les quatre fois par zoom en raison de la Corona.

En tant que représentant de la présidence, le vice-président Hans Meiner a de nouveau entretenu avec beaucoup d'engagement les échanges avec la division Voyageurs des CFF. Il représente notamment la CITraP au forum national de la clientèle des CFF, dans lequel cinq organisations de clients sont représentées, ainsi qu'au forum de la clientèle de Suisse centrale et ZB. Les événements de réseau des CFF et de CarPostal ont en revanche été annulés. Grâce à son engagement, l'indicateur de cours a été publié cette année encore par nous et d'autres partenaires et vendu par l'ATE et les entreprises ferroviaires.

3.1 Groupe de travail recrutement de membres

Comme annoncé dans le rapport annuel de l'année dernière, le comité a pris en main le thème du recrutement des membres et a mis en place un groupe de travail. Celui-ci s'est réuni une première fois fin 2021 et a établi un catalogue d'idées qui est actuellement en consultation auprès des sections.

4. Finances

Les comptes annuels 2021 se soldent par une perte de 9'467.08 francs en raison de la contribution exceptionnelle à la campagne de votation sur la loi sur le CO₂. Sans cette contribution, un petit solde positif aurait été obtenu. La fortune a diminué du même montant et s'élève à 26'714.37 francs à fin décembre 2021.

5. Communication

En 2021, la CITraP a publié trois communiqués de presse : sur la consultation relative à la tarification de la mobilité, sur la pétition vélo (en collaboration avec d'autres organisations) ainsi que sur la résolution adoptée lors de l'assemblée générale : "Suppression insidieuse des distributeurs de billets - accès aux transports publics pour tous".

Le site Internet de la CITraP a été actualisé en permanence. Le site informe les membres et le public intéressé sur les actualités en cours de notre association. La CITraP Suisse est également en ligne sur Facebook (<https://www.facebook.com/igoev.citrap/>) avec environ 635 followers.

6. Membres

Au 30. 9. 2021 (date limite), la CITraP comptait 1170 membres, dont 1033 membres individuels et 113 membres collectifs. Cela représente 88 membres (7 pour cent) de moins qu'en 2020, en raison de départs et de décès. Ils se répartissent entre les sections de la manière suivante :

Section	Membres individuels	Membres collectifs
IGÖV Berne	185	5
IGÖV Suisse du Nord-Ouest	215	8
IGÖV Haute-Argovie	157	16
IGÖV Suisse orientale	151	45
IGÖV Suisse centrale	48	0
IGÖV Zurich	68	51
CITraP Genève	34	0
CITraP Neuchâtel	7	2
CITraP Vaud	140	0
CITraP Suisse (membres directs)	28	10

3. 5. 2021 / Stephan Appenzeller / Christoph Wydler

Impressum
CITraP Suisse
Secrétariat
Leimenstrasse 42
4051 Bâle
Email : geschaefsstelle@igoev.ch

La Communauté d'intérêts pour les transports publics (CITraP) Suisse est une organisation active de clients et de lobbying pour les transports publics. Elle existe depuis 1972, compte environ 1200 membres et est divisée en neuf sections régionales : CITraP Berne, CITraP Genève, CITraP Neuchâtel, CITraP Suisse du Nord-Ouest, CITraP Haute-Argovie, CITraP Suisse orientale, CITraP Vaud, CITraP Suisse centrale, CITraP Zurich. Le président de la CITraP Suisse est depuis 2019 Christoph Wyder (section Nord-Ouest de la Suisse).*

